

**CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS  
DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

**SESSION 2022**

**ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Elaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : ESPACES VERTS ET NATURELS**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 27 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes technicien territorial, en charge de la gestion du patrimoine arboré urbain et forestier au sein de la direction des Parcs et jardins de Technville, commune de 65 000 habitants.

Les canicules des dernières années ont renforcé les attentes de la population en matière de « Nature en ville », relayées par les élus qui souhaitent une végétalisation accrue du territoire. L'un des axes de cette végétalisation vise à lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur, en recourant, entre autres, à l'implantation de forêts urbaines.

Dans ce contexte, le directeur des Parcs et jardins vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les forêts urbaines.

#### Liste des documents :

- Document 1 :** « Les « forêts urbaines », essentielles aux villes de demain » - S. Muller - *lagazettedescommunes.com* - 20 avril 2018 - 3 pages
- Document 2 :** « Les forêts urbaines, bon moyen d'atténuer la canicule dans les villes ? » - G. Allix - *lemonde.fr* - 25 juillet 2019 - 2 pages
- Document 3 :** « A Paris, les rêves de « forêts urbaines » se heurtent à la réalité » - D. Cosnard - *lemonde.fr* - 7 juillet 2021 - 2 pages
- Document 4 :** « Réimplanter la forêt en ville pour lutter contre l'îlot de chaleur urbain » - Végétaliser : agir pour le rafraîchissement urbain - *ademe.fr* - juin 2020 - 4 pages
- Document 5 :** « Les forêts urbaines de Nantes » - Réussir la planification et l'Aménagement durables, Cahier technique, fiche retour d'expérience n°30 - *ademe.fr* - juin 2013 - 2 pages
- Document 6 :** « Plan Canopée : l'arbre au service du climat urbain » - J. Couillet - *blogs.grandlyon.com* - 29 mars 2018 - 2 pages
- Document 7 :** « Le plan Canopée : protéger et développer la forêt urbaine » (extrait) - Grand Lyon la Métropole - *blogs.grandlyon.com* - juin 2017 - 3 pages
- Document 8 :** « La méthode Miyawaki crée des forêts urbaines » - *Espace public & Paysage* - septembre-octobre 2020 - 3 pages
- Document 9 :** « Planter une forêt urbaine : une procédure au long cours » - F. Ville - *Techni.Cités* n°311 - mars 2018 - 2 pages
- Document 10 :** « Des forêts urbaines en germe » - A. Delmolino - *Techni.Cités* n°337 - novembre 2020 - 2 pages

#### Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.